



FINANCE FRANÇAISE : TOURNER LA PAGE DU CHARBON

Afin de limiter le réchauffement planétaire en cohérence avec les engagements de l'Accord de Paris, l'ensemble des économies de la planète doivent opérer des changements profonds pour obtenir une réduction drastique et rapide des émissions de gaz à effet de serre. Au cœur de ces changements, le passage d'une énergie massivement générée en utilisant des combustibles fossiles à une énergie soutenable produite grâce à des sources renouvelables, couplé à des usages plus raisonnés de l'énergie. Ce processus débute avec la fin de l'exploitation du charbon, énergie au cœur de la révolution industrielle et grande source historique des émissions anthropiques toujours très utilisée en dépit du consensus international sur sa nocivité environnementale et sanitaire et la nécessité de le voir disparaître.

Si plusieurs pays se sont sevrés du charbon face aux enjeux climatiques, son développement se poursuit dans d'autres avec le soutien des banques, investisseurs et assureurs de ces mêmes pays. Ainsi, le charbon disparaît du mix énergétique français et la diplomatie française concentre son soutien aux initiatives favorisant la sortie du charbon, mais – en dépit des engagements pris – les institutions financières françaises n'ont toujours pas tourné la page du charbon. Il est temps de finir le travail : en capitalisant sur les progrès réalisés ces dernières années, la loi française doit interdire l'octroi de services financiers au développement du charbon et obliger la finance française à appliquer une stratégie solide de sortie du secteur.

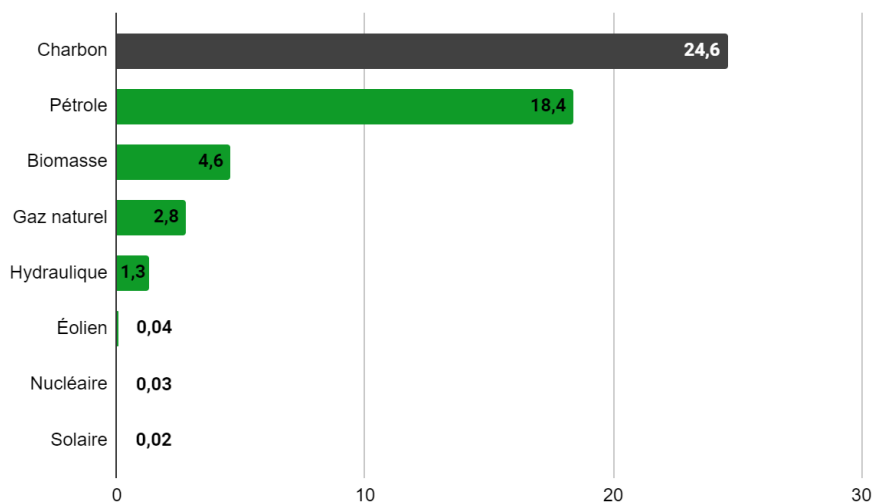
I. La sortie du charbon : un impératif en danger

a. Le charbon, catastrophe humaine et écologique

La pollution de l'air due au charbon est responsable de la mort de centaines de milliers de personnes chaque année. Partout sur la planète, la consommation de charbon entraîne des maladies respiratoires et des décès prématurés. Une étude majeure publiée en 2022 évaluait le nombre de décès dus à la combustion du charbon au niveau mondial à 687 000 en 2015 à 561

000 en 2020¹. Si toutes les énergies fossiles ont un impact majeur sur la santé², le charbon est la source d'énergie la plus dangereuse pour l'homme par unité produite³.

Nombre de morts par térawatt-heure d'électricité produite dans le monde en 2020, à cause de la pollution de l'air et d'accidents, selon la source de production d'énergie



Source: Our World in Data, [Death rates per unit of electricity production](#), 2022

La consommation de charbon a également un impact particulièrement important sur le climat, avec des rejets considérables de CO₂ lors de sa combustion. Au niveau mondial en 2022, 73,22 % des émissions de CO₂ pour l'électricité et le chauffage étaient imputables au charbon⁴. Sur l'ensemble de l'énergie consommée, incluant donc les transports et l'agriculture notamment, le charbon représente toujours 42,49 % des émissions de gaz à effet de serre. En moyenne, pour chaque unité de production d'énergie, le charbon émet presque deux fois plus de CO₂ que le gaz naturel, et près de 50 % de plus que le pétrole⁵. Ce ratio peut cependant être bien moindre lorsque la chaîne de production du gaz naturel conduit à une hausse des émissions de méthane, par exemple dans le cas de la fracturation hydraulique ou de fuites⁶. Notons que, au-delà de la production d'énergie, la dépendance du secteur de l'acier au charbon en fait le plus grand

¹ Romanello and al, "[The 2022 report of the Lancet Countdown on health and climate change: health at the mercy of fossil fuels](#)", Lancet, 2022

² Romanello and al, "[The 2022 report of the Lancet Countdown on health and climate change: health at the mercy of fossil fuels](#)", Lancet, 2022 / Jos Lelieveld and al, "[Loss of life expectancy from air pollution compared to other risk factors: a worldwide perspective](#)", Cardiovascular Research, 2020 / Doctors for the Environment Australia, [Fossil Fuels are a Health Hazard](#), 2024 / Greenpeace, [Toxic Air: the price of fossil fuels](#), 2020

³ Our World in Data, [Death rates per unit of electricity production](#), 2022

⁴ International Energy Agency, [Greenhouse Gas Emissions from Energy Data Explorer – Data Tools - IEA](#), Août 2023.

⁵ U.S. Energy Information Administration, [Carbon Dioxide Emissions Coefficients by Fuel](#), Septembre 2023.

⁶ Climate Bond Initiative, [The Hidden Emissions from Gas-Fired Power](#), 2020 / Theodor Cojoianu and al, [Open Letter from scientists and experts - Gas Attack in Taxonomy](#), 2020

émetteur industriel de CO₂, responsable de 7 % des émissions mondiales de GES et 11 % des émissions mondiales de CO₂⁷.

L'ensemble des impacts négatifs du charbon se traduisent logiquement par un coût astronomique pesant sur nos économies et nos sociétés. Dans une étude de 2022⁸, le Fonds Monétaire International (FMI) évalue les bénéfices d'un remplacement du charbon par des énergies renouvelables à l'échelle mondiale et conclut à des « gains économiques et sociaux considérables ». Le FMI affirme ainsi que le gain économique minimal de cette sortie atteindrait 85 000 milliards de dollars. La sortie du charbon ferait augmenter le PIB mondial d'environ 1,3 % chaque année jusqu'en 2100, chaque tonne de charbon non consommée entraînant un gain d'environ 136 dollars américains. Cette évaluation souligne à quel point la persistance du charbon est le produit de considérations non économiques et d'une non comptabilisation de l'ensemble des avantages que représente sa fin.

b. Le charbon, une trajectoire de sortie consensuelle mais encore hors d'atteinte

Afin de respecter le budget carbone disponible pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5° C, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique que les pays les plus riches devront sortir du charbon d'ici 2030 et le reste du monde d'ici 2040 et qu'aucun nouveau projet de centrale ou mine de charbon ne doit être soutenu⁹. Ces conclusions sont conformes aux appels lancés par les Nations Unies¹⁰ et la Powering Past Coal Alliance (PPCA)¹¹ et cohérentes avec la nécessité de réduire rapidement et drastiquement la production et l'utilisation du charbon soulignée par l'ensemble des scénarios 1.5°C¹². Pourtant, loin de s'inverser, la tendance reste à l'augmentation de la production et consommation de charbon : elle atteint un pic en 2022 et continue de croître en 2023 d'après l'AIE¹³. La capacité mondiale de centrales à charbon a ainsi augmentée en 2023, avec 580 GW provenant de nouvelles centrales, alors même que les États de l'OCDE n'ont pas construit de centrales depuis 2019¹⁴. De plus, le charbon continue d'occuper une place prépondérante dans la sidérurgie, avec plus 100 projets en cours de développement au niveau

⁷ Global Efficiency Intelligence, [Steel Climate Impact](#), April 2022

⁸ Fonds Monétaire International, [The Great Carbon Arbitrage](#), mai 2022.

⁹ L'AIE projette les changements nécessaires pour limiter le réchauffement planétaire à 1.5°C et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 dans son scénario "net-zéro émissions" (NZE). A ce jour, il s'agit du seul scénario publié par l'AIE permettant d'atteindre ces objectifs. L'AIE souligne que ce scénario est "normatif", c'est-à-dire qu'il doit servir de référence pour les acteurs qui souhaitent opérer la transition.

¹⁰ Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a appelé à [plusieurs reprises](#) à une accélération de la sortie du charbon pour opérer celle-ci d'ici 2030 au sein de l'OCDE et 2040 au niveau global. Notons aussi que les Nations Unies ont publié le [Production Gap Report](#) (2023) qui souligne le besoin d'opérer une baisse drastique de la production et l'écart inquiétant entre la production prévue et celle compatible avec une limitation du réchauffement climatique à 1.5 ou même 2°C.

¹¹ La [PPCA](#) est une alliance internationale visant la fin de la production d'électricité à partir de charbon et rassemble 60 gouvernements nationaux.

¹² Pour une comparaison des scénarios 1.5°C, voir notamment le rapport de l'Institut de la Finance Durable [Énergies fossiles : analyse des trajectoires compatibles avec un scénario 1.5°C](#) (2024) et de l'IISD [Navigating the Energy Transition: Mapping the Road to 1.5°C](#) (2022).

¹³ AIE, [Coal 2023](#), December 2023

¹⁴ Global Energy Monitor and al, [Boom and Bust Coal 2024](#), April 2024

mondial et seulement 1 Mt d'acier dit « à faible émission » produit annuellement sur les 100 Mt nécessaires d'ici à 2030¹⁵.

Les principaux pays dits riches ou développés comme ceux de l'Union européenne utilisent désormais relativement peu de charbon et voient leur capacité de production d'électricité reposant sur le charbon diminuer¹⁶, avec plusieurs pays opérant une diminution rapide¹⁷. Mais ils continuent en parallèle à financer son exploitation et son utilisation dans le reste du monde. Les 60 plus grandes banques ont octroyé plus de 80 milliards de dollars aux entreprises produisant de l'électricité en brûlant du charbon et 42,5 milliards à celle extrayant du charbon thermique en 2023, atteignant un total de respectivement 700 et 407,6 milliards depuis la signature de l'Accord de Paris¹⁸. Elles ont aussi accordé presque 32 milliards de dollars aux entreprises développant de nouvelles mines de charbon métallurgique sur cette même période¹⁹. Les investisseurs détiennent quant à eux 1 200 milliards d'actifs de l'industrie charbonnière en 2023²⁰. Tant que ces financements continueront à affluer, penser une sortie du charbon compatible avec les objectifs climatiques apparaît illusoire.

Au-delà des politiques énergétiques nationales, les Etats doivent donc aussi s'attaquer aux différentes sources de financements qui alimentent l'industrie bien au-delà de leurs frontières²¹. C'est uniquement à cette condition que les objectifs climatiques mondiaux et la décarbonation de l'économie dans son ensemble pourra être achevée.

II. Des engagements français précurseurs mais toujours lacunaires

La France s'est engagée contre le financement du développement du charbon avant même la signature de l'Accord de Paris. Le Président français François Hollande annonçait ainsi le 27 novembre 2014 la fin des crédits export aux projets liés au charbon, « voire [à] toutes les énergies fossiles ». Cet engagement précurseur a entraîné une redéfinition de la stratégie de certaines entreprises françaises, dont Alstom, pour moins dépendre du charbon. Il a été suivi en 2019 par l'appel du Ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire à l'adoption d'une stratégie de sortie du charbon à l'ensemble des acteurs financiers français.

a. L'émergence d'un leadership français

En juillet 2019, la Place financière de Paris est la première à s'engager collectivement à réduire son soutien et à quitter le charbon. Les acteurs financiers disent sortir totalement du charbon thermique au plus tard en 2030 pour les activités réalisées dans les pays de l'OCDE et en 2040

¹⁵ Reclaim Finance, "[Decarbonize steelmaking](#)", March 2023

¹⁶ Global Energy Monitor and al, "[Boom and Bust Coal 2024](#)", April 2024

¹⁷ Joel Jaeger, "[These 10 Countries Are Phasing Out Coal the Fastest](#)", WRI, 2023

¹⁸ RAN et al, "[Banking on Climate Chaos](#)", 2024

¹⁹ *Ibidem* / Reclaim Finance, "[Banks Fueling Climate Chaos: the Financing of Metallurgical Coal Mining on the Rise](#)", May 2024

²⁰ Urgewald et al, "[Investing in Climate Chaos](#)", 2024

²¹ Peng Guo et al, "[Carbon dioxide emissions from global overseas coal-fired power plants](#)", *Nature Climate Change*, Septembre 2024

pour le reste du monde²². Désormais, les banques françaises ne financent plus aucun nouveau projet de charbon thermique.

Cette position commune des acteurs financiers français a mené à l'adoption de nombreuses politiques sectorielles restreignant les services financiers au secteur, favorisant l'émergence de bonnes pratiques. Ainsi, le [Coal Policy Tracker](#) de Reclaim Finance identifie des politiques robustes qui coupent les soutiens au développement du charbon et aux entreprises très impliquées dans le secteur et garantissent une sortie d'ici 2030/2040, dont celle de la Banque Postale, AXA, le Crédit Mutuel ou la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)²³.

b. Des trous dans la raquette

Malheureusement, les bonnes pratiques apparues depuis 2019 ne se sont jamais généralisées. Plusieurs grands acteurs français dont les quatre géants bancaires français - Société Générale, Crédit Agricole, BPCE et BNP Paribas - ont encore de vrais progrès à faire pour tourner le dos au charbon. Si ces banques ont ainsi adopté les dates de sortie les plus tardives possibles pour rester dans les clous de la position de Place – 2030 pour l'OCDE et 2040 pour le reste du monde – elles ont surtout exploité des failles dans leurs politiques pour continuer à financer des entreprises développant du charbon et/ou qui n'ont pas fixé de date de sortie du secteur alignée avec celle-ci. Une recherche, menée par Reclaim Finance en 2024²⁴, révèle qu'entre 2021 et 2023 les quatre banques ont financé 26 entreprises incompatibles avec une sortie du charbon, dont 9 entreprises développant de nouveaux projets²⁵.

Nombre d'entreprises financées entre 2021 et 2023	BNP Paribas	Crédit Agricole	Société Générale	BPCE/ Natixis	TOTAL
Développeurs de charbon	8	5	5	1	9
Entreprises sans date de sortie publique	9	6	1	2	11
Entreprises avec une date de sortie publique non alignée	9	3	6	0	12
TOTAL ENTREPRISES	20	11	9	3	26

²² Fédération Bancaire Française (FBF), [Les banques françaises leaders du financement de la transition écologique](#), 18 avril 2024.

²³ Au sein du [Coal Policy Tracker](#), les bonnes pratiques sont identifiées via l'utilisation d'une étoile. La méthodologie détaillée et les critères sont expliqués sur le site. Cette notation est aussi utilisée dans le *Banking On Climate Chaos* et fait figure de référence en matière d'analyse des politiques charbon des acteurs financiers.

²⁴ Reclaim Finance, ["Les banques françaises n'ont pas tourné le dos au charbon"](#), 15 octobre 2024

²⁵ Certains groupes ont été financés par plusieurs banques, ou sont doublement problématiques puisqu'ils cumulent le fait d'être développeur et de ne pas avoir de date de sortie publique du secteur ou que celle-ci soit non alignée avec la science climatique.

Montants accordés au financement du charbon entre janvier 2021 et décembre 2023 (en millions de dollars américains)	BNP Paribas	Crédit Agricole	Société Générale	BPCE/ Natixis	TOTAL
Prêts	894	331	423	196	1 844
Souscriptions (<i>underwriting</i>)	857	301	288	81	1 528
Total 2021-2023	1 751	632	712	277	3 373

Cependant, ces grandes banques ne sont pas un cas isolé : la majorité des acteurs financiers français est encore très loin de l'exemplarité. Dans leur rapport commun sur le suivi et l'évaluation des engagements climatiques des acteurs de la Place de Paris, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) appellent à poursuivre les efforts en matière de politique charbon et pétrole et gaz²⁶. Les deux institutions insistent sur les différences de qualité entre les politiques adoptées, certaines étant très complètes quand d'autres sont trop imprécises pour être réellement engageantes. L'hétérogénéité des pratiques rend difficilement comparables les politiques des acteurs financiers, et cette difficulté est accentuée par l'absence de métrique et donnée définie pour l'évaluation et le suivi. Le rapport commun avance ainsi que « seuls 33 % de ces engagements sont accompagnés de données de suivi permettant d'attester l'atteinte effective de l'objectif visé ».

Ces constats convergent avec l'analyse du [Coal Policy Tracker](#) qui révèle que la majorité des acteurs français ne possèdent toujours pas une politique satisfaisante et que certains – comme Ardian, Natixis NIM ou Rothschild & Co – n'ont pas ou quasiment pas posé de restrictions sur leurs financements au charbon. On peut ainsi noter que les politiques présentées ne satisfont que rarement aux exigences du comité scientifique de l'Observatoire de la Finance Durable, institution créé sous l'impulsion du gouvernement pour favoriser la dissémination des bonnes pratiques²⁷.

Ces politiques s'avèrent particulièrement lacunaires lorsque l'on s'intéresse aux financements accordés au charbon métallurgique, c'est à dire le charbon utilisé dans la sidérurgie²⁸, qui représente près de 13 % de la production totale de charbon.²⁹ En effet, seuls deux investisseurs français ont coupé leurs soutiens aux entreprises développant des projets de charbon métallurgique, quand trois banques seulement ne financent plus directement les projets de mines³⁰. Il est pourtant urgent de décarboner le secteur de l'acier, dont l'impact climatique est

²⁶ ACPR et AMF, [Suivi et évaluation des engagements climatiques des acteurs de la Place](#), juin 2024.

²⁷ Observatoire de la Finance Durable, [Recommandations du comité scientifique et d'expertise portant sur les énergies fossiles](#), mars 2023

²⁸ Pour plus d'information sur la définition du charbon métallurgique, voir Reclaim Finance, [Debunking 10 steel decarbonization myths - Insights for financial institutions](#), September 2024, page 6.

²⁹ IEA, [Coal 2023: Analysis and forecast to 2026](#), Décembre 2023

³⁰ Les deux investisseurs sont Eurazeo et Anaxis. Les banques sont la Société Générale, BNP Paribas et le Crédit Agricole. Notons que seule la Société Générale a aussi coupé les financements directs aux projets

principalement dû à l'utilisation du charbon et où les décisions d'investissement prises d'ici à 2030 sont cruciales pour permettre la transition. Le constat est donc clair : plus de 5 ans après l'engagement pris par la Place de Paris, la finance française n'a pas posé les jalons d'une sortie du charbon³¹.

III. Finir le travail : vers l'interdiction des services financiers incompatibles avec la sortie du charbon

L'état des lieux des soutiens de la finance française au charbon l'a démontré, les engagements volontaires des acteurs financiers ne suffisent pas pour opérer la sortie du secteur en accord avec les objectifs climatiques. Parce qu'ils envoient un message fort mais échouent à réellement mettre un terme aux services financiers aux entreprises qui développent le charbon, nombre d'engagements et de politiques adoptées pourraient même être qualifiées de greenwashing, selon l'approche proposée par les autorités européennes de supervision³². A raison, les épargnants comme superviseurs sont de moins en moins tolérants avec la dissimulation d'énergies fossiles dans des produits et messages verts. L'Autorité Européenne des Marchés Financiers (ESMA) a récemment souligné que les fonds qui contiennent des entreprises du charbon ne doivent pas être nommés « durables » ou « verts »³³. Les labels ISR et Greenfin français excluent eux aussi ces entreprises. Dans ce contexte, il est plus que temps de contraindre les acteurs financiers français à mettre un terme aux services financiers incompatibles avec la sortie du charbon.

a. Assurer la continuité du *leadership* français

En 2023, la France s'est de nouveau positionnée en faveur de l'élimination du charbon au niveau mondial en portant notamment l'initiative d'un « accélérateur de la sortie du charbon » (*Coal Transition Accelerator – CTA*) lors de la COP 28 de Dubaï. Cette initiative repose sur trois axes³⁴ :

1. « Un soutien commun à l'engagement de tripler les investissements et le développement des énergies renouvelables d'ici 2030 [...] » ;
2. « Le lancement d'une Commission sur la transition du charbon « [...] afin de débloquer de nouvelles sources de financement public et privé [...] Ce travail [...] comprendra des recommandations portant sur un nouveau système de transparence sur les émissions liées au financement du secteur privé en direction du charbon » ;
3. « L'établissement d'un standard de référence par l'OCDE, avec le soutien de l'AIE, afin de mesurer et évaluer les risques climatiques et financiers liés aux investissements du

aux hauts fourneaux, et qu'aucune des trois banques n'a arrêté de financer les entreprises développant ces mêmes projets. L'analyse est disponible dans le [Coal Policy Tracker](#).

³¹ Reclaim Finance, « [4 ans après, la place de Paris n'en a pas fini avec le charbon - Reclaim Finance](#) », juillet 2023.

³² EBA, « [ESAs call for enhanced supervision and improved market practice on sustainability-related claims](#) », Juin 2024

³³ ESMA, [Guidelines on funds' names using ESG or sustainability-related terms](#), Mai 2024

³⁴ Élysée, [Initiative visant à accélérer une transition juste du charbon. | Élysée](#), 2 décembre 2023.

secteur privé dans de nouvelles centrales à charbon, en vue de réorienter ces investissements vers la transition énergétique et les énergies propres. ».

En s'assurant que l'ensemble des acteurs financiers français adoptent une stratégie crédible de sortie du charbon et mettent fin à leurs soutiens au développement du secteur, la France donnerait de la crédibilité à son implication dans cette initiative. Elle montrerait l'exemple pour les autres pays qui souhaitent s'engager dans cette voie.

b. Une obligation légale pour sortir la finance française du charbon

Aujourd'hui dépourvue de réglementation nationale sur le financement du charbon, la France et ses discours se heurtent à la réalité des pratiques des acteurs financiers. La France doit donc adopter une interdiction du charbon. Cette interdiction passe par la réglementation des services financiers accordés par les différentes institutions financières à l'industrie du charbon.

Notons que certaines propositions législatives présentées par les parlementaires français par le passé allaient dans ce sens. La Proposition de loi visant à protéger les Français des risques climatiques et financiers associés aux investissements dans les énergies fossiles³⁵, présentée au printemps 2024 à l'Assemblée nationale mais rejetée lors de son examen en commission, prévoyait d'interdire les services financiers allant notamment au développement des énergies fossiles.

En s'appuyant sur les politiques existantes et leur analyse, le législateur peut notamment exiger que tous les acteurs financiers adoptent et appliquent une politique robuste de sortie du charbon, satisfaisant à minima les conditions listées ci-dessous. Cette politique et son application devra alors être contrôlée par le superviseur, évitant ainsi les risques de greenwashing.

QU'EST-CE QU'UNE BONNE POLITIQUE CHARBON POUR UN ACTEUR FINANCIER ?

Une politique crédible de sortie du charbon doit contenir l'ensemble des éléments suivants :

1. L'exclusion de tout service financier aux projets de charbon thermique et aux entreprises qui les développent;
2. L'exclusion de tout service financier aux projets de charbon métallurgique et aux entreprises qui les développent;
3. L'exclusion de tout service financier à certaines entreprises très exposées au charbon thermique, via l'utilisation de seuil absolus (production) et en relatif (revenus) ;

³⁵ Assemblée nationale, [Proposition de loi n°2230 visant à protéger les Français des risques climatiques et financiers associés aux investissements dans les énergies fossiles](#),

4. La sortie du charbon thermique au plus tard d'ici 2030 pour l'UE/OCDE et 2040 pour le reste du monde ;
5. Le conditionnement des financements restant au secteur à l'adoption d'un plan de sortie crédible et public, aligné sur un scénario de 1,5°C³⁶.

Contact

Olivier Guérin, chargé de plaidoyer législatif, olivier@reclaimfinance.org, +33 6 77 49 16 51

³⁶ Reclaim Finance, [How to exit coal: 10 Criteria for Evaluating Corporate Coal Phase-Out Plans](#), Octobre 2021